

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal 

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

- 1° Toutes les personnes s'intéressant au règlement mentionné ci-dessous, et plus particulièrement les personnes habiles à voter étant domiciliées, propriétaires d'un immeuble ou occupants d'un établissement d'entreprise dans le territoire visé qui est constitué de l'ensemble du territoire de l'arrondissement de Ville-Marie, de même que des zones contiguës à ce territoire situées dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, du Plateau-Mont-Royal, d'Outremont, de Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et du Sud-Ouest, sont priées de noter que le conseil d'arrondissement a adopté le 8 mars 2010 le premier projet s'y rapportant.
- Règlement modifiant le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282), afin de modifier ou d'ajouter des dispositions relatives aux impacts éoliens d'un projet comportant une sur-hauteur et aux impacts acoustiques sur un bâtiment à construire ou sur l'agrandissement d'un bâtiment existant, de même qu'à une aire de stationnement intérieure accessoire à un usage autre qu'un usage de la famille habitation. [1094400003]
- 2° Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 30 mars 2010, à compter de 18 h, à la salle du conseil d'arrondissement située au 5^e étage du 888, boulevard De Maisonneuve Est.
- 3° Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.
- 4° Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire par les personnes intéressées du territoire visé.
- 5° Des renseignements relatifs à ce projet, de même qu'à la tenue de l'assemblée publique de consultation le concernant, peuvent être obtenus en communiquant avec la Division de l'urbanisme de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 872-9545.

Montréal, le 13 mars 2010

Claude Théorêt
Secrétaire d'arrondissement